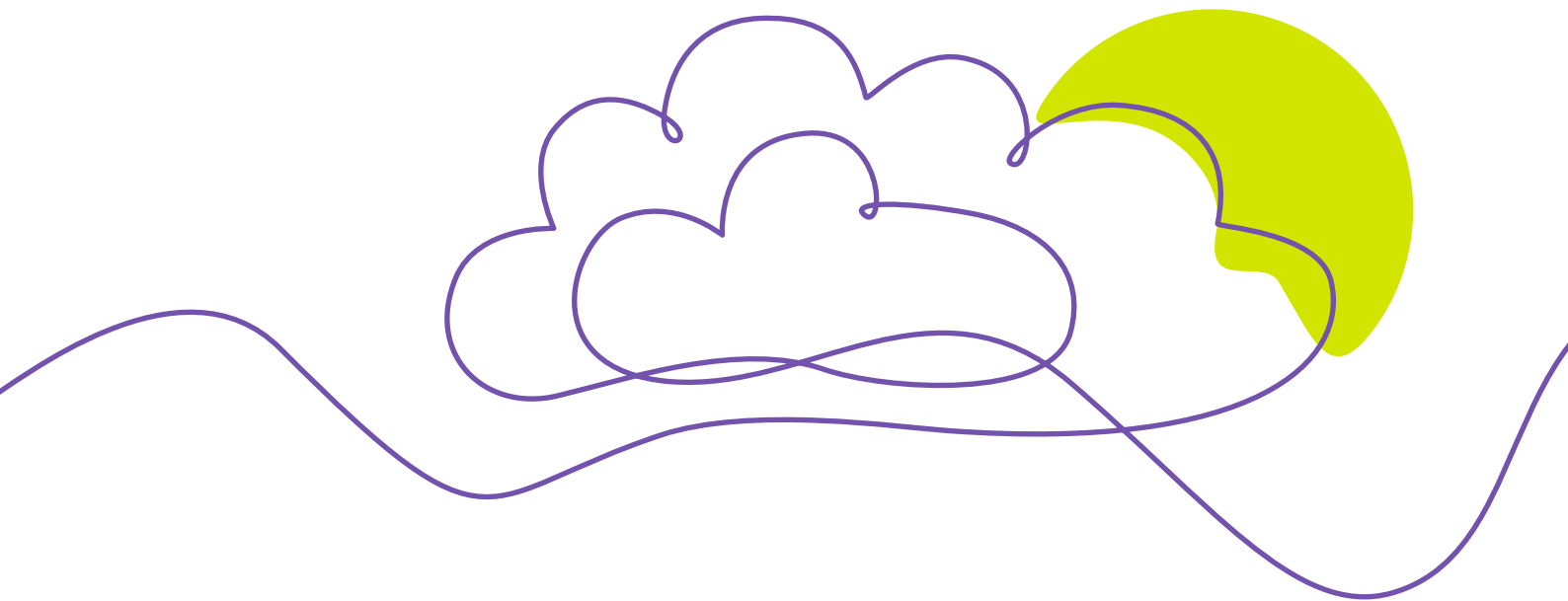


Reporting climatique conforme à la TCFD 2024



Reporting climatique conforme à la TCFD 2024

- 87** À propos de ce rapport
- 88** Gouvernance
- 90** Stratégie
- 101** Gestion des risques
- 104** Indicateurs et objectifs
- 111** Notre plan de transition (feuille de route net zéro)

À propos de ce rapport

Le présent rapport décrit les progrès de Valiant dans la mise en œuvre de ses engagements en matière de protection du climat et sera publié pour la première fois en tant que nouvelle divulgation pour l'exercice 2024. Il offre une synthèse et un aperçu des mesures prises par Valiant pour optimiser la gestion des opportunités et des risques liés au climat. Valiant est consciente que le changement climatique peut représenter non seulement un risque tangible pour la société et la nature, mais également pour ses activités, sa clientèle et ses partenaires. C'est pourquoi Valiant soutient la transition globale vers des émissions nettes nulles grâce à un engagement climatique constant, tant au niveau de l'entreprise qu'au niveau du financement des immeubles, des entreprises et des activités de placement. La transition vers un avenir à zéro émission nette peut non seulement avoir des effets positifs sur l'environnement mais aussi créer des avantages financiers à long terme pour toutes les parties prenantes de Valiant, y compris sa clientèle, ses actionnaires, son personnel et la société en général.

Le présent rapport climatique a été élaboré conformément à l'ordonnance adoptée par le Conseil fédéral sur le reporting climatique obligatoire pour les sociétés cotées suisses, les banques et les assurances, et garantit ainsi la mise en œuvre contraignante des recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD). En tant que prestataire de services financiers, Valiant est tenue de publier un rapport TCFD.

Le présent rapport est structuré selon les recommandations de la TCFD en quatre domaines principaux : gouvernance, stratégie, gestion des risques ainsi qu'indicateurs et objectifs.

Un résumé des éléments essentiels du rapport climatique suivant est disponible dans notre plan de transition (feuille de route net zéro), aux pages 111–113 du présent rapport.

Gouvernance

Recommandation de la TCFD : description de la surveillance par le conseil d'administration des opportunités et des risques climatiques

Les opportunités et les risques liés au climat peuvent potentiellement affecter tous les secteurs de Valiant et son activité commerciale, tant ses propres activités que ses relations d'affaires avec la clientèle.

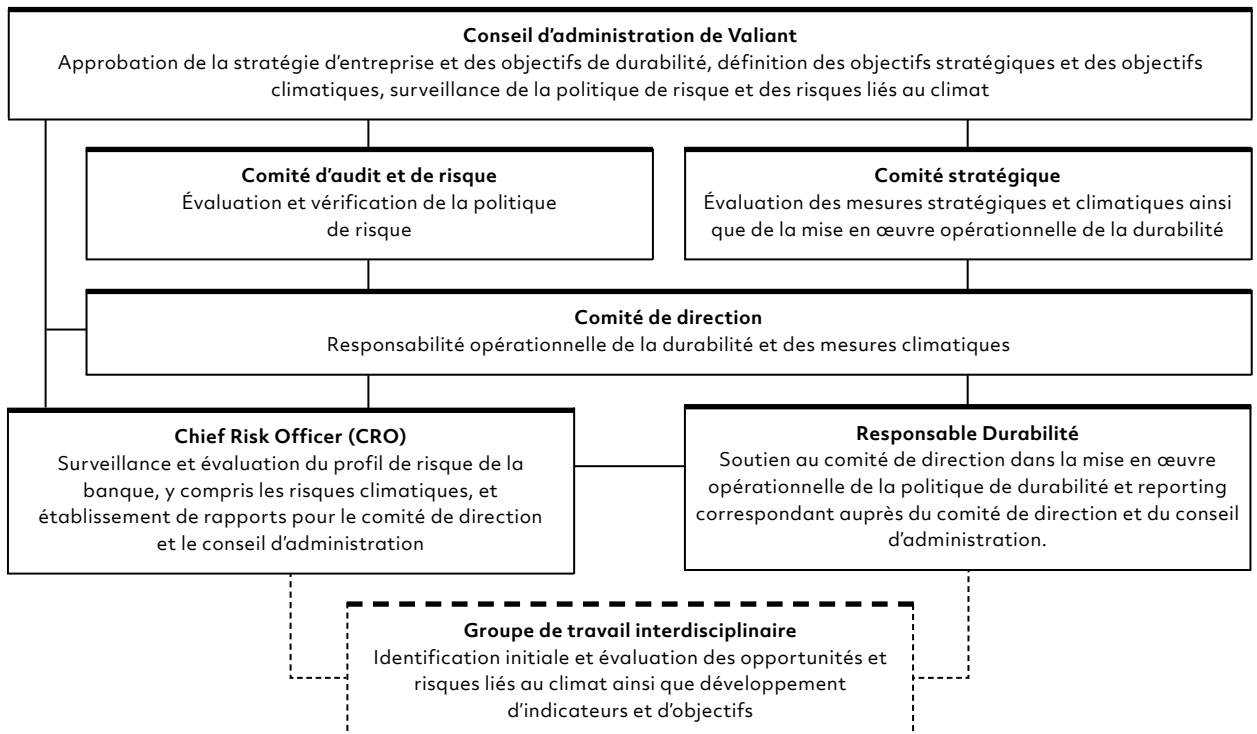
En tant qu'organe de direction supérieur, le conseil d'administration est chargé de la gestion stratégique de la responsabilité entrepreneuriale et de la durabilité, y compris la protection du climat, ainsi que de la définition des objectifs correspondants. À cet égard, il lui revient d'approuver la politique de durabilité, de surveiller directement les opportunités et risques liés au climat et de les intégrer dans la stratégie et la planification

financière. Le conseil d'administration donne en outre son aval à la politique de risque et au profil de risque de Valiant, qui prend également en compte les risques liés au climat.

Le comité de direction est responsable de la surveillance et du contrôle des objectifs et exigences climatiques de Valiant. Il est chargé de mettre en œuvre la gestion des risques et de veiller à ce que le processus d'évaluation des risques soit réalisé de manière exhaustive. Le comité de direction informe le conseil d'administration des évolutions, des mesures et des progrès en matière de durabilité et de climat chaque semestre.

Le Chief Risk Officer (CRO) dirige le contrôle des risques, en étroite collaboration avec le département Compliance. Le contrôle des risques supervise les activités de gestion des risques de Valiant, y compris les aspects liés au climat. Le reporting des risques climatiques s'effectue via les processus de gestion des risques établis et institutionnalisés. Le CRO rend compte du contrôle des risques au comité d'audit et de risque ainsi qu'au conseil d'administration chaque trimestre par l'intermédiaire du comité de direction.

Gouvernance climatique de Valiant



**Recommandation de la TCFD : description
du rôle du management dans l'évaluation
et la gestion des opportunités et risques
liés au climat**

Au niveau opérationnel et au sein du comité de direction, la responsabilité incombe au CEO. Le responsable Durabilité, placé sous l'autorité du CEO, a pour mission d'ancrer et de développer le thème de la durabilité et les aspects liés au climat dans les différents domaines d'activité.

L'identification initiale et l'évaluation des opportunités et des risques climatiques, ainsi que l'élaboration et le développement d'indicateurs et d'objectifs destinés au comité de direction et au conseil d'administration, ont été réalisés par un groupe de travail interdisciplinaire. Ce groupe était composé d'expert·e·s issus de différentes fonctions opérationnelles de Valiant selon les besoins spécifiques, notamment de la Gestion des risques, du Développement de l'entreprise et de la Gestion des produits.

Système d'information du management de Valiant relatif à la durabilité et au climat

Rapport	Périodicité	Destinataires
Reporting sur la durabilité	Semestriel	Conseil d'administration Comité stratégique du conseil d'administration Comité de direction
Reporting stratégique incluant l'axe stratégique durabilité	Trimestriel	Comité stratégique du conseil d'administration Comité de direction
	Semestriel	Conseil d'administration
Reporting du contrôle des risques incluant les risques de durabilité et climatiques	Trimestriel	Comité d'audit et de risque du conseil d'administration Comité de direction
	Semestriel	Conseil d'administration
Vérification de la politique de risque incluant les risques de durabilité et climatiques	Annuel	Conseil d'administration Comité d'audit et de risque du conseil d'administration Comité de direction

Stratégie

Recommandation de la TCFD : description des opportunités et des risques liés au climat identifiés par l'organisation à court, moyen et long terme

La protection de l'environnement et du climat est une priorité élevée chez Valiant, et est inscrite au plus haut niveau dans sa stratégie d'entreprise 2025–2029. Nous analysons les effets du changement climatique à l'aide d'analyses de scénarios et d'évaluations des risques, afin de gérer de manière ciblée les conséquences financières et opérationnelles pour nos affaires ainsi que pour nos parties prenantes, y compris les actionnaires, la clientèle et les partenaires commerciaux. Nous soutenons les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat pour limiter le réchauffement climatique à moins de deux degrés Celsius, et nous nous engageons à les atteindre, ainsi qu'à faire des efforts pour réduire la hausse des températures à 1,5 degré Celsius. Notre contribution couvre la structuration de nos portefeuilles conformément aux critères ESG, l'analyse des opportunités et des risques liés au climat et la présentation de leur impact sur nos décisions d'investissement. Ainsi, les financements de projets pour la clientèle entreprises sont évalués à l'aune de thèmes environnementaux et sociaux controversés et rejetés si nos normes ne sont pas respectées. Nous intégrons des aspects de durabilité dans nos produits et services et élargissons notre offre de prestations de manière ciblée et en fonction des besoins sur l'ensemble de notre gamme de prestations.

Nous voulons mettre en œuvre rapidement nos propres mesures de protection du climat et soutenir notre clientèle dans une transition ordonnée vers le zéro net. À cette fin, nous avons identifié les opportunités et les risques liés au climat pertinents pour notre modèle d'entreprise et les avons évalués à court, moyen et long terme.

Sur la base des recommandations de la TCFD, nous avons identifié et déduit qualitativement les risques physiques, les risques de transition et les opportunités liés au climat. Ceux-ci peuvent affecter non seulement notre réputation, mais

aussi notre marché, notre activité commerciale, notre engagement réglementaire et nos résultats financiers. Les opportunités et les risques pertinents ont été identifiés et évalués par un groupe interdisciplinaire de cadres dirigeants et de spécialistes sélectionnés.

Opportunités liées au climat

Nos principales priorités pour les futures **opportunités climatiques** sont ancrées dans les domaines suivants :

› **Accroître les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique**

Nous nous engageons à réduire l'empreinte carbone de notre activité commerciale. Nous voulons ainsi soutenir les objectifs climatiques internationaux et suisses visant à atteindre des émissions de gaz à effet de serre nettes nulles d'ici 2050. À cet effet, nous expliquons nos mesures visant à réduire notre empreinte carbone et informons de manière transparente sur nos objectifs climatiques à court, moyen et long terme dans le cadre du reporting annuel en matière de durabilité, ou le reporting climatique. Avec l'objectif final de zéro émission nette d'ici 2050, nous voulons déjà réduire nos émissions opérationnelles d'au moins 42 % d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2023. Nous nous sommes ainsi fixé des objectifs concrets de réduction des émissions directes (scope 1) et indirectes (scopes 2 et 3). Un aperçu des scopes 1, 2 et 3 figure dans le bilan énergétique et carbone 2024, à la page 108. Pour les émissions opérationnelles de scopes 1 et 2, diverses mesures dans le secteur de l'approvisionnement en énergie et de l'efficacité énergétique, notamment en ce qui concerne la consommation d'électricité et le chauffage des bâtiments, sont les principales raisons des baisses d'émissions enregistrées jusqu'à présent. Le réinvestissement ciblé du produit de la taxe sur le CO₂ dans des mesures visant à accroître l'efficacité énergétique des bâtiments bancaires a permis de réduire sensiblement les émissions au cours des dernières années. Cela inclut, par exemple,

l'utilisation accrue de l'éclairage LED et des sources d'énergie renouvelables. Des économies supplémentaires ont été réalisées grâce à une diminution des besoins en chauffage et au passage d'un site au chauffage géothermique. Dans le scope 3 opérationnel, l'accent est principalement mis sur les domaines thématiques suivants : fourniture d'énergie, déplacements professionnels, déplacements pendulaires du personnel, promotion de la numérisation pour réduire les travaux d'impression et la consommation de papier ainsi que la consommation d'eau. De plus amples informations sur nos objectifs de décarbonation figurent dans la section « Indicateurs et objectifs », aux pages 104–110.

› **Création et développement de produits et de services durables dans les secteurs du financement et de l'investissement**

En tant que prestataire de services financiers, notre empreinte carbone se situe principalement dans le domaine des émissions financées (scope 3.15). Nous voyons ici les meilleures opportunités pour notre modèle d'affaires dans la création et le développement de produits et services durables dans les secteurs du financement et de l'investissement, car ils permettent de bénéficier de nouveaux potentiels de marché, de répondre aux exigences réglementaires à un stade précoce et de réduire les risques climatiques. Valiant se concentre sur la clientèle privée, les indépendant·e·s et les PME et finance les besoins en investissement des entreprises avec des crédits commerciaux, en plus des immeubles commerciaux et d'habitation. Valiant contribue ainsi de manière significative à la croissance économique et à la stabilité du système financier suisse.

Le premier calcul de l'intensité carbone de nos émissions financées au niveau du portefeuille en 2023 a montré que Valiant n'investissait que très peu dans les secteurs à fort impact climatique. Dans les opérations de financement, nous appliquons depuis 2019 des critères d'exclusion afin de minimiser les incidences environnementales et sociales controversées de nos investissements. Dans le secteur hypothécaire, nous proposons des produits tels que l'hypothèque

environnement lilas, qui comprend des intérêts hypothécaires réduits pour les nouvelles constructions et les rénovations écoénergétiques de maisons ou de propriétés par étages. Notre objectif est de rendre notre offre globalement plus durable en prenant davantage en compte les aspects environnementaux lors des estimations immobilières et des évaluations des risques liés aux financements, et en sensibilisant notre clientèle à la durabilité et à la protection du climat dans le cadre d'entretiens. Actuellement, nous étudions par exemple la mise en place des Swiss Climate Scores pour notre portefeuille de placements et élargissons continuellement les connaissances de nos conseillères et conseillers à la clientèle en matière d'ESG et de climat par le biais de formations et de mesures de sensibilisation internes.

En ce qui concerne notre portefeuille de placements, nous avons introduit au 1^{er} janvier 2024 un modèle de préférence avec trois degrés de prise en compte des facteurs ESG dans la gestion des investissements et du patrimoine. Pour tous nos fonds de placement, nous définissons une notation ESG minimale de « A » selon MSCI, un fournisseur spécialisé bien établi sur le marché. Nous renforçons notre expertise interne en matière de gestion durable de portefeuilles de placements et augmentons la transparence vis-à-vis de notre clientèle. Nos conseillères et conseillers à la clientèle ont été formés avec les modules de formation « Bases en matière de durabilité » et « Placements durables » spécialement développés à cet effet, et sont ainsi en mesure de conseiller notre clientèle sur les critères ESG et les stratégies de placement durable. Nous publions l'évolution des volumes des fonds stratégiques et des mandats de gestion de fortune Sustainable (page 53 du rapport de durabilité) et visons à augmenter continuellement la part des investissements à faible intensité de carbone. Cela réduira ainsi l'intensité carbone future du portefeuille (de plus amples informations sur les indicateurs et les objectifs figurent aux pages 104–110 du présent rapport climatique).

La concrétisation de ces opportunités et la transition vers des investissements durables permettront de développer un modèle d'affaires dans l'ensemble plus résilient face au changement climatique.

Risques climatiques

Si les changements liés à la transition vers une économie plus sobre en carbone offrent des opportunités considérables pour Valiant, ils s'accompagnent également de risques. Nous avons identifié les principaux risques climatiques suivants pour notre modèle d'affaires.

La description des risques climatiques ci-après est basée sur la catégorisation selon la TCFD. Les risques identifiés sont dans un premier temps classés selon la catégorisation TCFD, puis affectés aux catégories de risque internes de Valiant dans le cadre de notre gestion des risques.

Risques physiques

Selon les recommandations de la TCFD, les risques physiques liés au climat peuvent être causés par des événements spécifiques extrêmes ou par des changements climatiques chroniques à long terme. Les risques physiques aigus, tels que les événements météorologiques extrêmes et les changements chroniques des conditions climatiques, peuvent avoir des répercussions sur les risques traditionnels de Valiant en tant que facteurs de risque aux niveaux micro et macroéconomiques.

› Risque opérationnel (aigu)

Les événements climatiques aigus tels que des pluies torrentielles, des crues soudaines ou des glissements de terrain peuvent entraîner des dommages aux bâtiments ou des interruptions d'activité prolongées, réduisant ainsi les valeurs patrimoniales de Valiant et entraînant des coûts supplémentaires pour la réparation des dégâts. Les plus de 80 sites et succursales de Valiant sont tous situés en Suisse et sont donc couverts par l'assurance immobilière habituelle. Ils sont également diversifiés sur le plan géographique, ce qui signifie que les dommages attendus en cas d'événements

météorologiques extrêmes sont considérés comme faibles du point de vue de l'entreprise dans son ensemble. La probabilité d'interruptions des activités dues à des dommages climatiques est moindre pour Valiant, compte tenu de l'infrastructure informatique centralisée et gérée de manière professionnelle.

En outre, une Business Impact Analysis est réalisée pour toutes les fonctions et tous les processus critiques dans le cadre du Business Continuity Management (BCM) et de la préparation aux éventuelles situations de crise. En coordination avec les prestataires d'outsourcing, des Business Continuity Plans (BCP) et des Disaster Recovery Plans (DRP) ont par ailleurs été élaborés, et une stratégie de communication durant les situations de crise, tant interne qu'externe, a été définie. Dans l'ensemble, nous estimons que le risque de défaillance des centres de données en raison du changement climatique ne s'accroît que marginalement.

› Risque opérationnel (chronique)

Le changement climatique en cours comporte des risques physiques non seulement aigus, mais aussi chroniques, qui peuvent avoir un impact négatif sur les risques opérationnels de Valiant. Des périodes de chaleur prolongées peuvent par exemple nuire à la santé physique et mentale du personnel et donc à leur capacité de travail. Valiant propose à son personnel diverses mesures de sensibilisation ainsi que des programmes de promotion de la santé physique et mentale (de plus amples informations à ce sujet figurent dans le rapport de durabilité 2024, aux pages 63–66). La gestion de la santé dans l'entreprise, qui vise à protéger et à promouvoir la santé physique et mentale, reste une priorité, et sera adaptée et développée en fonction des besoins.

› Risque primaire (aigu et chronique)

Les risques climatiques physiques aigus et chroniques ont le potentiel d'influencer les opérations de crédit et d'accroître le risque de défaillance des hypothèques et des crédits aux entreprises. Dans le cas des hypothèques, elles ont d'abord une incidence sur

la valeur des garanties ou du bien immobilier financé. Par exemple, un événement d'inondation spécifique pourrait engendrer des coûts de rénovation importants pour les biens concernés. Les entreprises sont par ailleurs confrontées à des risques latents d'interruptions des activités et d'impact potentiel sur les chaînes d'approvisionnement, pouvant donner lieu à des pertes de revenus. Outre ces effets microéconomiques, des effets macroéconomiques dus à des risques physiques accrus sont également envisageables. Ceux-ci pourraient entraîner un ralentissement économique, une réduction des comportements de consommation et une augmentation des conflits sociaux et économiques dans les régions touchées par la hausse du chômage. En Suisse, l'assurance immobilière atténue les risques liés aux opérations hypothécaires, y compris les dommages aux bâtiments dus à des événements naturels. Les risques physiques aigus tels que les inondations, la grêle, les glissements de terrain ou les tempêtes ne devraient donc pas causer une correction de valeur significative. Les règlements suisses sur les constructions et les zones garantissent que les nouvelles constructions sont en grande partie évitées dans les zones fortement exposées aux risques climatiques. En outre, les phénomènes météorologiques extrêmes se produisent souvent à l'échelle locale, ce qui n'aurait donc qu'un impact mineur sur le portefeuille de crédit géographiquement diversifié de Valiant. Dans de tels cas, des mesures de soutien en faveur des victimes sont généralement mises en place par l'État, ce qui réduit encore le risque de défaillance pour Valiant. Il est toutefois difficile de déterminer dans quelle mesure ces mécanismes de compensation restent efficaces face à un nombre croissant d'événements météorologiques extrêmes et à une exposition accrue aux risques. Dans l'ensemble, les opérations de crédit de Valiant axées sur le marché hypothécaire suisse peuvent être considérées comme relativement résistantes aux risques climatiques physiques à court et moyen terme.

Risques de transition

Les risques de transition résultent du passage à une économie à faible intensité de carbone, et sont dus à des changements en matière de politique, de technologie, de préférences du marché et de réputation. Valiant a identifié les risques de transition suivants :

› **Risque stratégique**

L'évolution des préférences de la clientèle et les exigences croissantes des différentes parties prenantes posent de nouveaux défis aux banques. En particulier, la demande croissante de produits et services financiers respectueux de l'environnement incite les banques à adapter leurs modèles d'affaires et leurs offres. Si l'offre de produits et de services n'est pas suffisamment ciblée et adaptée, il existe un risque de perte de parts de marché au profit de concurrents qui offrent des produits et des services équivalents. Cela pourrait par la suite entraîner des baisses de chiffre d'affaires et des pertes de bénéfices. Il existe en outre un risque que Valiant soit perçue comme trop passive en matière de durabilité et de conscience environnementale, ce qui pourrait avoir des conséquences négatives sur la fidélisation de la clientèle et l'acquisition d'une nouvelle clientèle. Pour contrer ces risques, Valiant prend des mesures proactives, qui incluent notamment le développement et la promotion de produits financiers durables, l'investissement dans les technologies vertes et une communication transparente des objectifs de durabilité. Une observation continue du marché et l'obtention de retours d'information des différentes parties prenantes sont également essentielles pour détecter les changements sur le marché à un stade précoce et pouvoir y réagir de manière ciblée et conforme à la stratégie.

› **Risque de défaillance**

Des changements sur le marché, en particulier une baisse de la demande pour certains produits ou services, peuvent avoir des effets négatifs sur les modèles d'affaires de la clientèle entreprises et donc sur leur solvabilité, ainsi que sur la valeur des garanties, qui, à leur tour, sont utilisées pour la couverture des crédits. Le marché immobilier suisse est actuellement stable. Par conséquent, il est peu probable que les garanties soient dépréciées à court terme et entraînent une augmentation des risques de défaillance. Mais à long terme, ce risque pourrait devenir plus important pour les banques et donc pour Valiant. Les changements sur le marché, tels que la baisse de la demande pour certains biens immobiliers ou types de produits, peuvent découler de facteurs liés au climat, comme l'évolution économique de certaines industries ou les progrès technologiques. Ces facteurs pourraient affecter la valeur des garanties à long terme. L'importance de ce risque pourrait encore augmenter à mesure que les réglementations s'intensifient, notamment dans le domaine de la protection du climat et de la durabilité. Ainsi, des prescriptions et des exigences environnementales plus strictes pourraient accroître les coûts d'exploitation de certains biens immobiliers et réduire leur attractivité. En résumé, nous pouvons conclure qu'une augmentation des risques de défaillance pour Valiant ne doit pas être considérée comme un risque à court terme, mais plutôt comme un défi à long terme. Grâce à une analyse prévisionnelle des risques et à l'adaptation de ses stratégies d'octroi de crédit, Valiant peut prendre des mesures pour se préparer à ces évolutions sur le long terme et minimiser les impacts financiers.

› **Risque opérationnel**

En tant que prestataire de services financiers, Valiant dépend d'un grand nombre de prestataires et fournisseurs externes. Le non-respect des objectifs climatiques par les prestataires de services et les fournisseurs peut compromettre la réalisation des propres objectifs de durabilité de Valiant et, partant, sa crédibilité en matière de responsabilité environnementale. Si les fournisseurs n'atteignent pas leurs objectifs climatiques, ils peuvent être exposés à des sanctions réglementaires, à une perte d'image et à des charges financières qui pourraient nuire à leur capacité opérationnelle et leur réputation. Cela pourrait entraîner des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, et affecter de la sorte le fonctionnement opérationnel et la disponibilité des services de Valiant. En outre, avec la non-réalisation des objectifs climatiques, les fournisseurs pourraient à l'avenir devoir faire face à des coûts d'exploitation plus élevés en raison d'exigences environnementales plus strictes et de prix de l'énergie plus élevés. Cela entraînerait une hausse des dépenses d'exploitation et obérerait l'efficacité financière de Valiant. En outre, Valiant s'est engagée à atteindre des objectifs ambitieux de durabilité et de décarbonation. Le scénario décrit ci-dessus ne présente toutefois pas de risque opérationnel significatif pour Valiant à ce stade. En outre, nous réduisons constamment la portée de ce risque par des mesures proactives telles que la sélection minutieuse et le contrôle périodique des prestataires de services et des fournisseurs, ainsi que par l'intégration de critères de durabilité dans les processus d'acquisition.

› **Risques de réputation**

La clientèle, les investisseuses et investisseurs ainsi que le grand public formulent des exigences de plus en plus élevées envers les établissements financiers en matière de conscience environnementale et de mesures de durabilité. Il existe un risque de réputation potentiel pour Valiant en ce qui concerne le changement climatique. En adoptant des stratégies de protection du climat peu crédibles et trop peu ambitieuses, Valiant pourrait perdre la confiance de ces parties prenantes importantes. De plus, la réputation de Valiant pourrait être de plus en plus affectée par le financement potentiel de domaines à forte intensité de carbone, tels que certains secteurs du transport ou des industries lourdes comme l'aluminium, le fer et l'acier. Les banques qui financent les industries à forte intensité de carbone sont de plus en plus critiquées par le grand public. Le risque de réputation est directement lié à l'engagement actuel et futur de Valiant en matière de climat ainsi qu'aux mesures prises pour mettre en œuvre son plan de transition (feuille de route net zéro) par rapport à ses concurrents et aux autres acteurs du marché.

- › **Risque (de conformité) ESG** : un risque de conformité peut survenir pour Valiant si les exigences réglementaires existantes et nouvelles ne sont pas mises en œuvre par les entreprises, ou le sont insuffisamment. Valiant a identifié deux types de risques de conformité sur le plan climatique :

Type 1 : mesures politiques qui restreignent les activités néfastes pour le climat ou soutiennent de manière ciblée l'adaptation au changement climatique.
Type 2 : risques juridiques liés au non-respect des lois et prescriptions ou à la survenance d'un litige lié au climat. Les conséquences directes peuvent par exemple se traduire par des efforts de conformité supplémentaires avec des coûts croissants pour les processus internes et les rapports, ainsi que par des frais de justice potentiels. Le risque

d'augmentation des exigences réglementaires et de conformité est très important pour Valiant. Le respect de ces prescriptions est essentiel pour éviter des conséquences juridiques et financières et préserver la confiance des parties prenantes. Valiant prend donc d'ores et déjà des mesures proactives pour renforcer ses capacités de conformité, adapter ses processus internes et s'assurer que toutes les exigences réglementaires sont remplies à temps, intégralement et conformément aux exigences.

Horizons de temps pertinents

Les effets du changement climatique varient considérablement en fonction du calendrier et peuvent se faire sentir à court terme, à moyen terme ou seulement à long terme. L'horizon de temps est par conséquent un aspect important pour évaluer les opportunités et les risques liés au climat. Si certains peuvent se produire à court terme, d'autres peuvent être plus importants à long terme. Valiant a donc examiné les horizons de temps pertinents utilisés pour évaluer l'impact des questions climatiques, conformément à sa planification de transition (feuille de route net zéro). Nous avons défini des horizons de temps qui sont conformes aux prescriptions de l'ordonnance suisse relative au rapport sur les questions climatiques :

- Court terme : 0 à 5 ans
- Moyen terme : 5 à 10 ans
- Long terme : 10 à 30 ans

Les horizons de temps ci-dessus ont par ailleurs été évalués sur la base de considérations relatives à nos activités, aux indicateurs et objectifs existants, aux droits existants contenus dans les réglementations de la Suisse et de l'UE, aux évolutions actuelles du marché et à l'agenda climatique national et international.

Les sections suivantes donnent un aperçu de l'impact des opportunités et des risques liés au climat pour Valiant aux horizons à court, moyen et long terme mentionnés ci-dessus.

Recommandation de la TCFD : description de l'incidence des opportunités et des risques liés au climat sur les affaires, la stratégie et la planification financière de l'organisation

Les conséquences du changement climatique pour Valiant découlent des opportunités et des risques identifiés liés au climat. Pour les opportunités et risques principaux, Valiant a évalué le degré de répercussion (classification des risques) en fonction des critères suivants :

- › **Probabilité d'occurrence (faible, modérée, élevée) :** probabilité que le risque climatique se produise ou que l'opportunité liée au climat puisse être réalisée dans un horizon de temps donné.
- › **Effet (faible, modéré, élevé) :** appréciation qualitative de l'impact pour Valiant des opportunités et des risques liés au climat dans l'horizon de temps défini. Les éventuelles mesures d'adaptation, le gain ou la perte de réputation ainsi que les pertes financières, par exemple en cas d'interruption des activités, et les potentiels bénéfiques sont pris en compte.
- › **Horizon de temps (court terme, moyen terme, long terme) :** horizon de temps le plus proche où les effets se produiront, conformément aux horizons de temps pertinents pour Valiant.

Recommandation de la TCFD : description de la résilience de la stratégie de l'organisation en tenant compte des différents scénarios climatiques, y compris un scénario à 2 °C ou moins

Sur la base d'une analyse de scénario qualitative, Valiant a analysé les opportunités et les risques principaux selon les scénarios climatiques « Net Zero 2050 », « Current Policies » et « Delayed Transition » de l'organisation « Network for Greening the Financial System » (NGFS) afin d'évaluer leur degré de répercussion sur le modèle d'affaires

et les options d'action qui en résultent. Les scénarios NGFS fournissent une base structurée pour analyser les évolutions potentielles des opportunités et des risques liés au climat dans différentes conditions de politique climatique et de marché :

- **« Net Zero 2050 » :** ce scénario décrit une transition ordonnée vers une économie à faible intensité de carbone, qui vise à limiter la hausse des températures mondiales à 1,5 °C d'ici 2050. Il suppose des mesures ambitieuses de protection du climat, qui se traduisent par des réglementations plus strictes et un développement rapide des énergies renouvelables. Les risques de transition tels que la hausse des coûts des modèles d'affaires à forte intensité de CO₂ sont ici particulièrement importants.
- **« Current Policies » :** ce scénario part du principe qu'aucune mesure de protection du climat supplémentaire ne sera initiée et mise en œuvre, à l'exception de celles qui existent actuellement. Il implique une forte hausse des températures moyennes mondiales, entraînant des risques physiques élevés dus aux changements climatiques, tels que les phénomènes météorologiques extrêmes et les changements environnementaux à long terme.
- **« Delayed Transition » :** dans ce scénario, les mesures de protection du climat sont prises avec un certain retard, ce qui ne conduit dans un premier temps qu'à une transformation minimale du climat. Après ce retard, une transition abrupte et intensive est nécessaire pour atteindre les objectifs climatiques, ce qui implique des risques de transition accrus dus aux changements réglementaires, technologiques et économiques. Dans le même temps, les risques physiques restent plus élevés que dans le scénario Net Zero 2050, car le réchauffement continue de s'accélérer avant l'intervention.

L'analyse qualitative des scénarios tient compte en particulier des interdépendances entre les risques climatiques et nos objectifs stratégiques à long terme, afin de garantir la robustesse et la flexibilité de nos mesures face aux différentes trajectoires de transition possibles. Dans notre analyse, nous considérons les opportunités et les risques d'un point de vue inhérent et donc indépendamment des mesures ou des instruments de gestion qui seront mis en œuvre à l'avenir. Cette approche permet à Valiant d'évaluer de manière non biaisée les opportunités et les risques climatiques sous-jacents, ce qui constitue une base plus objective pour les décisions stratégiques. L'analyse d'impact initiale a été réalisée par un groupe de travail interdisciplinaire. L'analyse qualitative des effets et des probabilités d'occurrence sert de base à la hiérarchisation des initiatives et plans d'action futurs en matière de climat, ainsi qu'à l'évaluation de l'importance relative des différents facteurs dans les horizons de temps respectifs.

Les questions suivantes ont guidé notre identification détaillée et notre analyse d'impact des opportunités et des risques liés au climat :

- Comment les opportunités et les risques liés au climat influencent-ils notre stratégie d'entreprise et notre modèle d'affaires ?
- Quels sont les changements stratégiques à entreprendre pour saisir ces opportunités ou gérer les risques ?
- Quels sont les effets et les probabilités d'occurrence de ces questions liées au climat pour notre entreprise et notre modèle d'affaires ?
- Quel est l'horizon de temps correspondant ?

L'analyse de ces scénarios nous permet de formuler des hypothèses fondées sur la manière dont les différentes évolutions de trajectoire dans l'ensemble de la société ou les scénarios liés au climat pourraient influencer notre modèle d'affaires. Cela nous permet de garantir que notre stratégie est résistante aux évolutions futures incertaines et que nous pouvons agir de manière proactive en ce qui concerne les opportunités et les risques.

Les résultats de l'évaluation des scénarios climatiques sont présentés ci-dessous.

Résultats de l'analyse qualitative des scénarios NGFS « Net Zero 2050 »

	Horizon de temps					
	court terme, 0 à 5 ans		moyen terme, 5 à 10 ans		long terme, >10 ans	
	Probabilité d'occurrence	Incidence	Probabilité d'occurrence	Incidence	Probabilité d'occurrence	Incidence
Principales opportunités climatiques						
Développement de produits et services durables (financements)	faible	faible	modérée	faible	modérée	faible
Développement de produits et services durables (placements)	faible	faible	modérée	faible	modérée	faible
Principaux risques climatiques						
› Risques physiques						
Risque primaire	faible	faible	faible	faible	modérée	faible
› Risques de transition						
Risque (de conformité) ESG	élevée	faible	modérée	faible	faible	faible
Risque de réputation	modérée	faible	modérée	faible	faible	faible
Risque stratégique	faible	faible	modérée	faible	modérée	faible

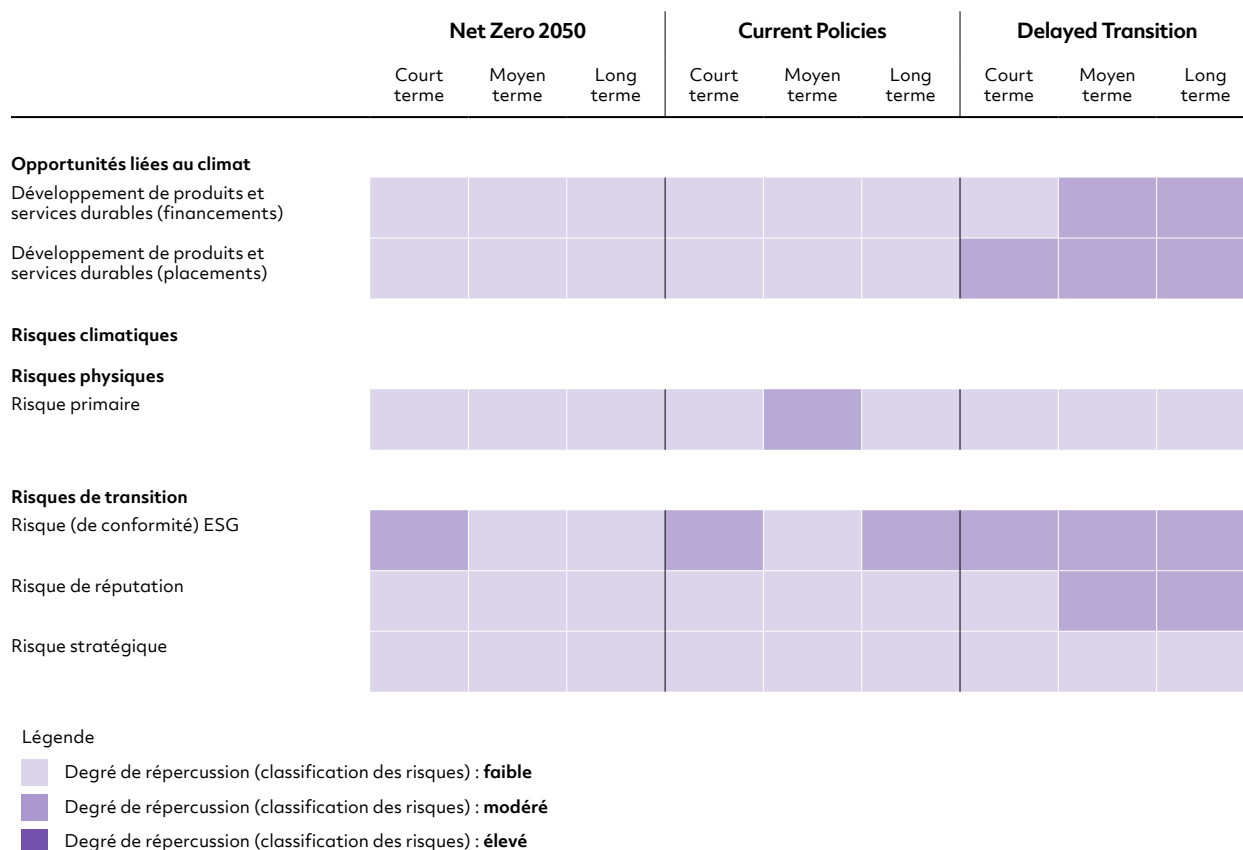
Résultats de l'analyse du scénario NGFS « Current Policies »

	Horizon de temps					
	court terme, 0 à 5 ans		moyen terme, 5 à 10 ans		long terme, >10 ans	
	Probabilité d'occurrence	Incidence	Probabilité d'occurrence	Incidence	Probabilité d'occurrence	Incidence
Opportunités climatiques présentant le plus grand potentiel						
Développement de produits et services durables (financements)	faible	faible	modérée	faible	modérée	faible
Développement de produits et services durables (placements)	faible	faible	modérée	faible	modérée	faible
Principaux risques climatiques						
› Risques physiques						
Risque primaire	faible	faible	modérée	faible	modérée	modérée
› Risques de transition						
Risque (de conformité) ESG	élevée	faible	faible	faible	faible	faible
Risque de réputation	faible	faible	faible	faible	faible	faible
Risque stratégique	faible	faible	modérée	faible	modérée	faible

Résultats de l'analyse du scénario NGFS « Delayed Transition »

	Horizon de temps					
	court terme, 0 à 5 ans		moyen terme, 5 à 10 ans		long terme, >10 ans	
	Probabilité d'occurrence	Incidence	Probabilité d'occurrence	Incidence	Probabilité d'occurrence	Incidence
Opportunités climatiques présentant le plus grand potentiel						
Développement de produits et services durables (financements)	faible	faible	modérée	faible	élevée	faible
Développement de produits et services durables (placements)	faible	faible	élevée	faible	élevée	faible
Principaux risques climatiques						
› Risques physiques						
Risque primaire	faible	faible	modérée	faible	modérée	faible
› Risques de transition						
Risque (de conformité) ESG	élevée	faible	élevée	faible	élevée	faible
Risque de réputation	faible	faible	modérée	faible	élevée	faible
Risque stratégique	faible	faible	modérée	faible	modérée	faible

Les résultats de l'évaluation des différents scénarios climatiques permettent d'établir une carte de chaleur globale qui illustre graphiquement l'importance des opportunités et des risques liés au climat pour le modèle d'affaires de Valiant. La carte de chaleur répartit ainsi les opportunités et les risques liés au climat dans les différents scénarios – « Net Zero 2050 », « Current Policies » et « Delayed Transition » – ainsi que dans les horizons de temps analysés : court terme (<5 ans), moyen terme (5 à 10 ans), long terme (>10 ans).



En ce qui concerne les opportunités, l'analyse montre que l'importance du développement de produits et services durables axés sur les activités de financement et de placement pour le modèle d'affaires de Valiant n'augmentera pas de manière significative à long terme dans le scénario «Net Zero 2050». Cela s'explique par le fait que les produits financiers durables s'imposent de plus en plus comme une norme grâce à la mise en œuvre cohérente des objectifs climatiques dans tous les secteurs et pays, et ne devraient donc pas offrir une différenciation ou des avantages concurrentiels substantiels. Dans le scénario «Delayed Transition», on s'attend en revanche à une augmentation de l'importance à moyen et long terme, car le mouvement de protection du climat, qui intervient tardivement, mais ne cesse de croître, offre à Valiant la possibilité de conquérir de nouveaux segments de clientèle avec de nouveaux produits et services durables. Dans le scénario «Current Policies», cette opportunité reste peu significative, car la demande et les exigences réglementaires ne devraient évoluer que lentement et l'absence de normes internationales devrait restreindre davantage la dynamique du marché.

Pour ce qui est des risques physiques, Valiant estime que le risque de défaillance lié à la hausse des phénomènes météorologiques extrêmes est faible dans tous les scénarios, notamment en raison de la diversification et de la part relativement faible de biens immobiliers financés dans les zones à risque associée à celle-ci.

Concernant les risques de transition, Valiant évalue le risque de conformité à court terme comme modéré dans tous les scénarios, car il existe actuellement une multitude d'obligations de divulgation liées aux exigences réglementaires. Dans les scénarios «Net Zero 2050» et «Current Policies», on s'attend toutefois à une diminution de ce risque, car les exigences peuvent être satisfaites efficacement malgré leur niveau élevé grâce à la sécurité de planification et à des mesures prises en temps opportun. Dans le scénario «Delayed Transition», l'importance du risque de conformité reste en revanche constante, car Valiant part du principe que des exigences ESG plus strictes devront dans ce cas être respectées.

Quant au risque de réputation, Valiant ne s'attend à une augmentation significative dans aucun des scénarios analysés. Grâce aux mesures déjà engagées et prévues pour atténuer le changement climatique, Valiant s'estime bien positionnée, notamment dans les scénarios «Net Zero 2050» et «Current Policies» en ce qui concerne l'engagement actuel et futur en faveur du climat ainsi que les mesures de mise en œuvre de son plan de transition (feuille de route net zéro). Nous ne nous attendons donc pas à une perte sensible de réputation. Ce n'est que dans le scénario «Delayed Transition» que le risque de réputation est considéré comme modéré à long terme, car des changements brusques du marché pourraient conduire à ce que Valiant soit perçue comme insuffisamment préparée.

L'analyse montre en outre que même lorsque les opportunités stratégiques et les besoins des parties prenantes ne sont pas pris en compte, le risque de perte de parts de marché n'est pas significativement accru. Bien que la probabilité d'occurrence augmente modérément avec le temps, les effets potentiels restent faibles dans tous les scénarios.

Ces résultats de l'analyse qualitative des scénarios montrent que Valiant est actuellement bien positionnée par rapport aux opportunités et aux risques liés au climat. Plusieurs éléments contribuent à la résilience de notre stratégie climatique : la principale opportunité liée au climat, à savoir accroître les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, est directement associée à la gestion du CO₂ émis dans le cadre des activités opérationnelles. Valiant mesure son empreinte carbone et se fixe des objectifs ambitieux pour réduire ses émissions à court, moyen et long terme. Ceux-ci sont soutenus par des mesures efficaces de décarbonation de nos émissions directes et indirectes. Vous trouverez de plus amples informations dans la section «Indicateurs et objectifs» aux pages 104–110 de ce reporting climatique. Nous intégrons en permanence les risques climatiques comme moteurs dans notre gestion des risques existante et dans les processus qui y sont associés. Valiant s'efforce en permanence d'améliorer ses méthodes de détermination de l'impact des risques pour ses activités et utilise déjà diverses méthodes pour identifier et gérer les risques climatiques. De plus amples détails sur le processus d'évaluation des opportunités et des risques liés

au climat figurent dans la section « Gestion des risques », aux pages 101–103.

Les opportunités et les risques liés au climat influencent notre modèle d'affaires et notre stratégie. C'est pourquoi nous avons élaboré un plan de transition (feuille de route net zéro) qui servira de guide à notre entreprise dans sa transition vers une économie et une société à faibles émissions de carbone. Le plan de transition (feuille de route net zéro) figure aux pages 111–113 du présent rapport et fait l'objet d'un développement continu. Dans la perspective actuelle, nous partons du principe que la transformation se fera de manière ordonnée, compatible avec un scénario de réchauffement climatique de 1,5°C et conforme au scénario NGFS « Net Zero 2050 ». Les objectifs et mesures définis par Valiant sont en accord avec ce scénario.

Gestion des risques

Recommandation de la TCFD : description des processus de l'organisation visant à identifier et évaluer les risques climatiques

Description des processus de l'organisation visant à gérer les risques climatiques

Description de la manière dont les processus de détermination, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat sont intégrés dans la gestion des risques globale de l'organisation

Notre cadre de gestion des risques liés au climat

Valiant dispose de structures complètes, de responsabilités claires et d'outils efficaces en matière de gestion des risques. Vous trouverez de plus amples informations sur la gestion des risques dans le rapport de gestion 2024 de Valiant Holding SA aux pages 122–133. L'instrument fondamental de la gestion des risques est le règlement de la politique de risque. Il définit la tolérance au risque et les limites de risque ainsi que la gouvernance des risques. Il régit également l'identification, la mesure, l'évaluation, la gestion et le compte-rendu des risques.

Conformément à la compréhension de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA concernant la gestion du risque climatique, nous considérons le risque climatique comme un moteur pour les catégories de risques classiques reconnues dans l'industrie financière. Les risques liés au climat, sous la forme de risques physiques et de risques de transition, ne sont donc pas considérés comme une catégorie distincte, mais gérés dans le cadre de la gestion existante des risques. Les risques de transition, causés par des préoccupations technologiques, politiques et juridiques relatives au marché ou à la réputation, ainsi que par des risques physiques chroniques et aigus, sont gérés par les processus existants de gestion des risques financiers et non financiers.

La représentation des risques liés au climat par rapport à nos catégories de risque traditionnelles est présentée dans la section « Stratégie », aux pages 90–101.

La gouvernance des risques existante est présentée dans la section « Gouvernance », aux pages 88–89 du présent reporting climatique, et s’applique en particulier aux risques climatiques. Dans le cadre de notre politique de risque et de notre gestion des risques ainsi que des contrôles correspondants, nous avons mis en place des processus pour :

1. l’identification et la mesure des risques
2. l’évaluation et la gestion des risques
3. le compte-rendu au sujet des risques

Afin de s’assurer que les risques liés au climat sont identifiés, évalués et gérés, ceux-ci sont intégrés dans les processus de gestion et de contrôle des risques mentionnés ci-dessus dans le cadre de la politique de risque à l’échelle du groupe.

Identification et mesure des risques

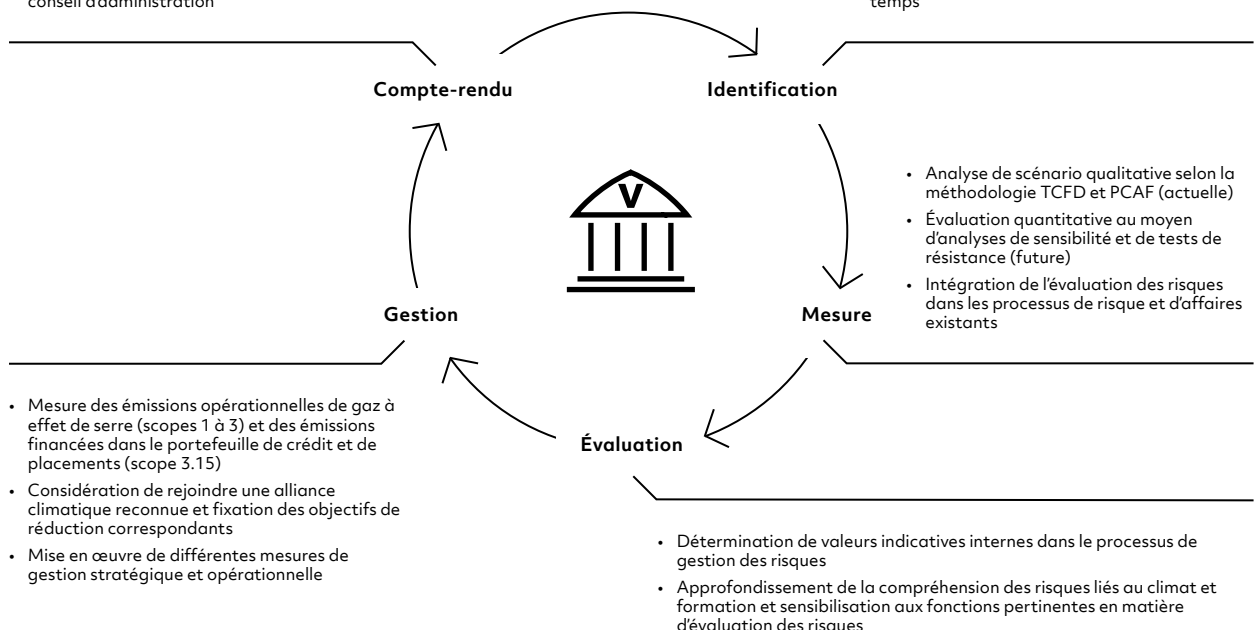
Sur la base d’une analyse de risque exhaustive, Valiant a identifié les risques climatiques pertinents. Les effets à court terme aigus ainsi que les effets chroniques à long terme du changement climatique sont pris en compte. L’objectif de cette analyse détaillée est de comprendre les risques et de présenter de manière transparente les liens entre les causes et les effets.

La première analyse comprenait une évaluation qualitative de tous les risques climatiques pertinents pour Valiant en ce qui concerne leurs répercussions, leur probabilité et les horizons de temps associés. Les résultats de cette évaluation sont présentés dans la section « Stratégie », aux pages 90–101.

Gestion des risques liés au climat

- Divulgence conformément au rapport sur les questions non financières et aux obligations de reporting climatique
- Présentation des risques, des opportunités et des mesures de réduction des risques
- Examen par le comité de direction, le comité d’audit et de gestion des risques ainsi que par le conseil d’administration

- Identification des risques climatiques pertinents par l’analyse des effets, de la probabilité d’occurrence et de l’horizon de temps



Valiant a mis en place des processus d'identification et de mesure des risques au niveau de l'entreprise. Pour institutionnaliser l'évaluation initiale des risques climatiques, les résultats de l'analyse détaillée sont intégrés en permanence dans les processus existants spécifiques aux risques et/ou aux activités, par exemple dans l'évaluation annuelle des risques.

Les risques climatiques et leur impact sur Valiant devront à l'avenir, dans la mesure du possible, être quantifiés. Pour ce faire, nous utilisons différentes méthodes telles que des analyses de scénarios et éventuellement des analyses de sensibilité. Si un risque ne peut être quantifié, nous décrivons à la place ses effets potentiels. La procédure d'identification et d'évaluation des risques climatiques suit les recommandations de la TCFD, en combinaison avec la méthodologie du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF).

Évaluation et gestion des risques

Valiant dispose de processus pour atténuer, transférer, accepter ou gérer les risques, y compris ceux liés au climat.

Pour gérer les risques climatiques, nous mesurons les émissions de gaz à effet de serre directement générées (scope 1) et celles indirectement générées par l'achat d'énergie (scope 2). En outre, le volume des émissions de gaz à effet de serre financées (scope 3) dans le portefeuille de crédit, concrètement les hypothèques et les crédits aux entreprises, ainsi que dans le portefeuille de placements, est un indicateur important pour la banque. Par ailleurs, Valiant envisage d'adhérer à une alliance climatique reconnue et se fixe des objectifs de réduction des émissions conformément à l'approche scientifiquement fondée de la « Net Zero Banking Alliance » (NZBA). Les indicateurs climatiques relatifs à nos émissions de gaz à effet de serre sont présentés dans la section « Indicateurs et objectifs » aux pages 104–110.

Étant donné que les liens de causalité sont souvent difficiles à identifier dans le cas des risques climatiques et que la qualité des données correspondantes doit être améliorée, Valiant n'a pas encore fixé de limites ou de seuil de tolérance

pour certains indicateurs. L'accent est mis tout d'abord sur une meilleure compréhension des risques climatiques identifiés. Néanmoins, lors de l'intégration des risques climatiques dans le processus existant de gestion des risques, Valiant a défini les premières valeurs indicatives internes qui seront continuellement intégrées et affinées au cours des prochaines années.

En plus des principales méthodes de gestion des risques, Valiant a déjà défini en 2019 des critères d'exclusion pour le financement de projets. Afin de mieux gérer les risques climatiques identifiés, Valiant prévoit d'examiner les critères d'exclusion existants pour le financement de projets. Le cas échéant, d'autres thèmes environnementaux controversés qui sont directement en rapport avec les risques climatiques identifiés doivent être intégrés. Les critères existants doivent par ailleurs être affinés et, le cas échéant, leur champ d'action adapté ou élargi, et le thème « Évaluation des risques liés au climat » doit être intégré dans les actions de sensibilisation et les formations périodiques des conseillères et conseillers à la clientèle.

Compte-rendu au sujet des risques

Valiant s'aligne sur les prescriptions réglementaires en vigueur concernant la divulgation des risques. Dans ce cadre, Valiant prend en compte et remplit les exigences réglementaires en matière de rapports non financiers conformément à l'art. 964b CO ainsi que l'ordonnance relative au rapport sur les questions climatiques. Le rapport sur les questions climatiques contient des informations détaillées quant à l'influence des activités commerciales sur les opportunités et les risques liés au climat ainsi que quant aux mesures visant à réduire ces risques. Cette divulgation permet aux parties prenantes d'évaluer l'efficacité de l'identification, de la limitation et de la surveillance des risques majeurs, primaires, opérationnels et climatiques. La divulgation de ces risques fait partie intégrante du reporting annuel en matière de durabilité, qui est évalué et approuvé par le comité de direction, le comité d'audit et de risque et le conseil d'administration.

Indicateurs et objectifs

Recommandation de la TCFD : communication des indicateurs utilisés par l'organisation pour évaluer les opportunités et les risques liés au climat, conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques

Sur la base des recommandations de la TCFD et de notre stratégie de durabilité, nous mesurons et surveillons les indicateurs afin d'évaluer les opportunités et les risques liés au climat identifiés dans la section « Stratégie » aux pages 90–101. Nous considérons que les indicateurs suivants sont pertinents pour accélérer la transition de notre modèle d'affaires vers une économie nette zéro :

Émissions de gaz à effet de serre

Depuis 2016, Valiant recense ses émissions de gaz à effet de serre (GES) selon la méthodologie du Greenhouse Gas (GHG) Protocol internationalement reconnu et publie les valeurs correspondantes dans son rapport de durabilité. Depuis l'exercice 2023, Valiant recense en outre les émissions de GES financées selon la méthodologie du PCAF.

Les indicateurs suivants sont recensés :

- › Émissions directes (scope 1), indirectes (scope 2) et autres émissions indirectes pertinentes (scopes 3.1–3.14) conformément au GHG Protocol
- › Émissions financées (scope 3.15) en rapport avec le portefeuille hypothécaire selon la norme PCAF et sur la base des données de CIFI*
- › Émissions financées (scope 3.15) en rapport avec les crédits aux entreprises selon la norme PCAF et sur la base des données d'Exiobase
- › Émissions financées (scope 3.15) en rapport avec le portefeuille de placements selon la norme PCAF et sur la base des données de MSCI

Pour ces indicateurs, des mesures à moyen et long terme ainsi que des objectifs de réduction fondés sur la science, qui sont orientés sur des normes établies telles que la Science Based Targets initiative (SBTi) et la Net Zero Banking Alliance (NZBA) ainsi que sur les prescriptions réglementaires, sont définis. Les valeurs indiquées doivent être interprétées en tenant compte d'une situation de données encore imprécise et de la nouveauté des normes adoptées. Vous trouverez de plus amples informations dans la section « Indicateurs et objectifs » aux pages 104–110 de ce rapport.

Les objectifs, indicateurs et mesures définis nous aident à réduire notre empreinte carbone ainsi qu'à évaluer et surveiller notre engagement dans des secteurs vulnérables au changement climatique. Ils sont également essentiels pour le suivi de nos principales opportunités relatives au climat, telles que la progression des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique ainsi que le développement de produits et services durables dans les activités de financement et de placement.

* CIFI : prestataire suisse d'analyses du marché immobilier.

Risques physiques

Les indicateurs suivants ont été élaborés pour la surveillance des risques physiques identifiés. Ces indicateurs servent d'indicateurs clés de risque (Key Risk Indicators – KRI) et sont destinés à fournir des indications sur une situation de risque modifiée.

Risque	Domaine	KRI	Unité
Risque opérationnel (aigu)	Exploitation	Niveau de risque synoptique par succursale	Niveau
Risque primaire (risque de défaillance)	Bâtiments financés (hypothèques)	Part en pourcentage du volume hypothécaire dans le niveau de risque « élevé »	%
Risque primaire (risque de défaillance)	Crédits aux entreprises	Part en pourcentage du portefeuille de crédit dans des secteurs à forte intensité d'émissions ¹	%

¹ Secteurs à forte intensité d'émissions selon le PACTA et la NZBA : agriculture, aluminium, ciment, charbon, pétrole et gaz, fer et acier, production d'électricité et transports

Risques de transition

Les indicateurs suivants ont été élaborés pour la surveillance des risques de transition identifiés. Ces indicateurs servent d'indicateurs clés de risque (Key Risk Indicators – KRI) et sont destinés à fournir des indications sur une situation de risque modifiée.

Risque	Domaine	KRI	Unité
Risque stratégique	Crédits aux entreprises	Part en pourcentage du portefeuille de crédit dans des secteurs à forte intensité d'émissions ¹	%
Risque stratégique	Asset Management	Part en pourcentage du patrimoine géré investi dans des secteurs à forte intensité d'émissions (charbon, pétrole et gaz)	%
Risque de défaillance	Bâtiments financés (hypothèques)	Part en pourcentage des hypothèques par niveau « Energy Rating » (CIF)	%
Risque opérationnel	Autre	Réduction de CO ₂ relative (scopes 1 et 2) des fournisseurs	t CO ₂ / unité de référence
Risque opérationnel	Autre	Évaluation ESG des fournisseurs	Score ESG
Risque de réputation	Crédits aux entreprises	Part en pourcentage du portefeuille de crédit dans les secteurs à forte intensité d'émissions ¹	%
Risque de réputation	Asset Management	Part en pourcentage du patrimoine géré investi dans des secteurs à forte intensité d'émissions (charbon, pétrole et gaz)	%

¹ Secteurs à forte intensité d'émissions selon le PACTA et la NZBA : agriculture, aluminium, ciment, charbon, pétrole et gaz, fer et acier, production d'électricité et transports

Outre les indicateurs quantitatifs du suivi des risques, des indicateurs qualitatifs sont également utilisés :

- Afin de réduire le risque stratégique inhérent à la perte de parts de marché, les thèmes liés à la durabilité et aux tendances ESG sont analysés périodiquement dans le cadre du radar des tendances et du conseil institutionnalisé de l'innovation, et font l'objet d'un rapport.
- Par ailleurs, les résultats ESG des agences de notation courantes sont analysés et communiqués en permanence.
- L'analyse des produits et des tendances joue également un rôle clé dans la gestion des risques climatiques identifiés, en particulier pour la surveillance et l'évaluation de la dépréciation des garanties due à des changements du marché, tels que les baisses de demande.

Les enseignements tirés de l'analyse des produits et des tendances contribuent à la diversification du portefeuille de garanties, afin de gérer le risque et de minimiser les potentielles diminutions de valeur.

En ce qui concerne la gestion des risques de conformité identifiés, il existe des processus de gestion institutionnalisés qui permettent de surveiller en permanence l'évolution des réglementations et des exigences en matière de publication d'informations relatives à la durabilité et au climat, et de rendre compte périodiquement des nouveautés.

Opportunités liées au climat

En fournissant des indicateurs sur les opportunités liées au climat, le reporting climatique vise à donner un aperçu de la position des entreprises sur le marché par rapport à leurs concurrents. Ces indicateurs sont conçus pour aider les parties prenantes externes, telles que les investisseuses et investisseurs et les autorités de surveillance, à mieux comprendre les trajectoires de transition possibles ainsi que les variations potentielles du chiffre d'affaires et de la rentabilité d'une organisation au fil du temps.

Pour mesurer ses propres opportunités climatiques, Valiant s'appuie principalement sur les indicateurs clés de performance (Key Performance Indicators - KPI) suivants :

- **Énergies renouvelables et efficacité énergétique** : émissions opérationnelles de CO₂ (scopes 1-3) ainsi que réductions d'émissions de CO₂ absolues ou relatives des scopes opérationnels 1-3 depuis l'année de référence 2023
- **Énergies renouvelables et efficacité énergétique** : part relative des énergies renouvelables dans les émissions indirectes (scope 2)
- **Développement de produits et services durables (financements)** : part en pourcentage des hypothèques à intérêts réduits pour les mesures d'assainissement énergétique, critères d'exclusion qualitatifs concernant les thèmes environnementaux et sociaux controversés et indication des assainissements éligibles pour les hypothèques à intérêts réduits
- **Développement de produits et services durables (placements)** : respect de la notation minimale ESG « A » de MSCI pour tous nos fonds de placement, indication de la part en pourcentage du volume des fonds traditionnels et durables et mention de l'intégration d'approches d'investissement ESG (exclusion, best-in-class et placements thématiques)

Avec ces mesures, Valiant encourage de manière ciblée les investissements et financements durables, soutient la réduction des émissions de CO₂ et renforce sa position en tant que fournisseur suisse de produits financiers respectueux de l'environnement.

Prix interne du carbone

Valiant n'applique actuellement pas de tarification interne du carbone, principalement pour les raisons suivantes :

- › Nous ne sommes pas directement soumis au système d'échange de quotas d'émission de l'UE (SEQE-UE) ou de la Suisse.
- › Nous ne sommes pas une organisation complexe et n'avons pas un modèle d'affaires complexe qui nécessite un système sophistiqué de tarification du carbone.
- › Les indicateurs décrits ci-dessus sont considérés comme suffisants pour créer des incitations et encourager les décisions commerciales permettant la transition vers une économie nette zéro.

La mise en place d'un prix interne du carbone, par exemple pour les voyages d'affaires, est continuellement à l'étude.

Rémunération

La mise en œuvre de la stratégie, notamment en ce qui concerne la durabilité, est ancrée dans les objectifs de l'entreprise, au plus haut niveau hiérarchique. À la demande du comité de nomination et de rémunération, le conseil d'administration détermine chaque année les objectifs de l'entreprise, qui incluent également les objectifs de l'axe stratégique «Promouvoir la durabilité» dans le cadre de la stratégie 2025–2029. Vous trouverez de plus amples informations sur la stratégie de l'entreprise aux pages 23–24 du rapport de gestion 2024 de Valiant Holding SA. La réalisation des objectifs et donc la mise en œuvre de l'axe stratégique «Promouvoir la durabilité» sont mesurées et évaluées chaque trimestre, et font l'objet d'un rapport au conseil d'administration. L'atteinte des objectifs en fin d'année a une influence sur la rémunération variable du comité de direction, qui est indiquée de manière transparente dans le rapport relatif aux rémunérations depuis 2017 (voir pages 93–94 du rapport relatif aux rémunérations 2024).

Recommandation de la TCFD : indications sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1, 2 et, le cas échéant, 3 ainsi que sur les risques associés

Dans la section suivante, les émissions de gaz à effet de serre pour les scopes 1, 2 et le scope 3 opérationnel sont divulguées, tout comme les émissions financées (scope 3.15) de nos activités commerciales. Les valeurs indiquées des émissions financées (scope 3.15) doivent être interprétées en tenant compte d'une situation de données encore imprécise et de la nouveauté des normes adoptées.

Bilan énergétique et CO₂ 2024 – Émissions de l'entreprise¹

	Quantité 2024	t CO ₂ e ² 2024	t CO ₂ e ² 2023	t CO ₂ e ² 2022
Scope 1 – émissions directes				
Chauffage (gaz naturel, mazout, bois)	3 393 259 kWh	744	684	780
Voyages d'affaires (véhicules professionnels)	116 071 l	288	250	259
Total émissions directes		1 032	934	1 039
Scope 2 – émissions indirectes				
Consommation électrique	2 852 146 kWh	211	231	250
Chauffage (chauffage à distance)	1 382 933 kWh	64	61	65
Total émissions indirectes		275	292	315
Scope 3 – émissions indirectes issues de la chaîne de création de valeur				
Scope 3 Catégorie 1 – achats de biens et de services (papier, ordres d'impression, eau)	Divers	156	152	175
Scope 3 Catégorie 3 – émissions liées aux combustibles et à l'énergie	Divers	472	485	464
Scope 3 Catégorie 6 – voyages d'affaires (moyens de transport externe tels que train, avion, voiture privée)	1 112 650 km	127	128	96
Scope 3 Catégorie 7 – déplacements pendulaires	8 882 978 km	599	589	626
Total des émissions indirectes issues de la chaîne de création de valeur		1 354	1 354	1 361
Total des émissions de CO₂ de l'entreprise		2 661	2 580	2 715

¹ Tous les indicateurs de l'année 2024 dans le présent tableau ont été vérifiés par PwC.

² Équivalents en tonnes de CO₂

³ Les émissions financées (scope 3, catégorie 15) ne sont pas incluses dans les émissions indirectes issues de la chaîne de création de valeur.

⁴ Y c. la consommation d'électricité en télétravail

Émissions financées 2024

Valeur patrimoniale	Total des valeurs patrimoniales (mrd. CHF)	Couverture des données	Valeurs patrimoniales considérées (mrd. CHF)	Part du total des valeurs patrimoniales considérées
Hypothèques	28,7	99%	28,5	87%
Crédits aux entreprises*	0,9	100%	0,9	3%
Patrimoine géré	4,5	70%	3,1	10%
Total			32,5	100%

* Hors crédits garantis par gage immobilier, car ils sont déjà inclus dans les hypothèques.

Hypothèques¹		2024	2023
Immeubles d'habitation – Intensité par surface de référence énergétique (kg CO ₂ e/m ²)		33,4	34,3
Immeubles d'habitation – Intensité par investissement (t CO ₂ e/mio. CHF)		9,0	8,7
Score de qualité des données selon PCAF (1-5 ; 1 correspondant à la meilleure qualité)		4	4
Immeubles commerciaux – Intensité par surface de référence énergétique (kg CO ₂ e/m ²)		27,7	30,8
Immeubles d'habitation – Intensité par investissement (t CO ₂ e/mio. CHF)		11,5	7,6
Score de qualité des données selon PCAF (1-5 ; 1 correspondant à la meilleure qualité)		4	4
Crédits aux entreprises¹		2024	2023
Émissions des scopes 1 et 2 (t CO ₂ e)		29 148	22 231
Émissions de scope 3 (t CO ₂ e)		169 243	157 173
Intensité des émissions (t CO ₂ e/mio. CHF investis)		226	246
Score de qualité des données selon PCAF (1-5 ; 1 correspondant à la meilleure qualité)		4	4
Crédits aux entreprises dans des secteurs à forte intensité d'émissions ²		12%	12%
Crédits aux entreprises dans des secteurs à forte intensité d'émissions (charbon, pétrole et gaz)		4%	3%
Patrimoine géré de manière discrétionnaire¹		2024	2023
Émissions des scopes 1 et 2 (t CO ₂ e)	Fonds de placement de prestataires tiers	51 413	42 049
	Fonds de placement de Valiant	104 616	99 868
	Placements directs	10 656	8 714
	Total	166 684	150 631
Émissions de scope 3 (t CO ₂ e)	Fonds de placement de prestataires tiers	276 151	243 894
	Fonds de placement de Valiant	539 646	559 242
	Placements directs	23 745	25 098
	Total	839 542	828 234
Empreinte carbone (EVIC) (t CO ₂ e/mio. CHF)	Fonds de placement de prestataires tiers	362,0	402,9
	Fonds de placement de Valiant	299,6	353,9
	Placements directs	243,7	282,5
	Total	318,3	363,6
Intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity – WACI) (ventes) (t CO ₂ e/mio. CHF)	Fonds de placement de prestataires tiers	802,2	892,9
	Fonds de placement de Valiant	746,1	823,6
	Placements directs	627,5	717,0
	Total	760,5	837,0
Score de qualité des données selon PCAF (1-5 ; 1 correspondant à la meilleure qualité)		2-4	3-4

¹ Tous les indicateurs de l'année 2024 dans le présent tableau ont été vérifiés par PwC.

² aluminium, fer et acier, production d'électricité, charbon, agriculture, pétrole et gaz, fer et acier, transports, ciment

Recommandation de la TCFD : description des objectifs de l'organisation pour gérer les opportunités et les risques liés au climat, ainsi que du niveau actuel de réalisation des objectifs

Valiant a défini des mesures et objectifs à moyen et long terme pour sa propre exploitation ainsi que pour les activités commerciales pertinentes. Nous voulons ainsi nous assurer que nous respectons notre engagement à faciliter la transition vers une économie nette zéro. Les objectifs sont orientés sur nos horizons de temps à moyen et long terme. Les objectifs définis doivent être interprétés en tenant compte d'une situation de données encore imprécise et de la nouveauté des normes adoptées. Valiant validera donc en permanence ses premiers calculs des objectifs de réduction publiés, et les précisera le cas échéant. Pour atteindre les objectifs ambitieux de Valiant en matière de CO₂ pour son portefeuille hypothécaire, nous sommes tributaires, en plus de nos propres mesures globales, de conditions cadres ambitieuses sur le plan de la politique climatique et de la contribution individuelle des différents acteurs économiques.

Les mesures et objectifs suivants ont été définis :

- › Objectif de CO₂ pour les activités bancaires (scopes 1 et 2) : réduction d'au moins 42 % d'ici 2030 (année de référence 2023), net zéro d'ici 2050
- › Objectif de CO₂ des immeubles d'habitation présents dans le portefeuille hypothécaire : réduction d'au moins 54 %¹ sur la base de 34,3 kg CO₂/m² en 2023 d'ici 2030, net zéro d'ici 2050
- › Objectif de CO₂ des immeubles commerciaux présents dans le portefeuille hypothécaire : réduction d'au moins 51 %¹ sur la base de 30,8 kg CO₂/m² en 2023 d'ici 2030, net zéro d'ici 2050

Aucun objectif climatique quantitatif n'a à ce jour été fixé pour les activités de placement et le financement des entreprises. Dans les deux secteurs d'activité pertinents pour Valiant, nous nous concentrons en premier lieu sur l'amélioration de la base de données et la définition de mesures appropriées pour surveiller la compatibilité climatique. Nous suivons activement les développements futurs, notamment en ce qui concerne les données sur les émissions, et intégrerons de manière continue les mesures et objectifs climatiques correspondants.

- › Afin de réaffirmer notre engagement à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat d'ici 2050, nous envisageons de rejoindre des alliances climatiques. Nous nous engagerons ainsi à long terme à positionner l'ensemble de notre portefeuille de crédit et d'actifs de manière à le rendre respectueux du climat.

Un plan de décarbonation détaillé avec des mesures concrètes de réduction sur la base du contenu de notre reporting conforme aux TCFD est présenté dans notre plan de transition (feuille de route net zéro) aux pages 111–113 ci-après et est en permanence concrétisé et développé.

¹ L'objectif 2030 est conforme à l'Accord de Paris sur le climat, qui vise à limiter la hausse des températures mondiales à 1,5 °C par rapport au niveau préindustriel d'ici la fin du siècle.

Notre plan de transition (feuille de route net zéro)

Le plan de transition (feuille de route net zéro) de Valiant donne un aperçu des thèmes portant sur la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques ainsi que les indicateurs et les objectifs relatifs à la transition vers des émissions nettes nulles d'ici 2050. Il résume les éléments essentiels du reporting climatique de manière compacte.

Stratégie climatique globale	La protection de l'environnement et du climat est solidement ancrée dans la stratégie de Valiant. Nous prenons en compte les effets du changement climatique sur nos activités et sur les principales parties prenantes, notamment les actionnaires, la clientèle et les partenaires. Valiant soutient les objectifs de l'accord de Paris sur le climat pour limiter le réchauffement climatique à moins de deux degrés Celsius, et vise à réduire la hausse des températures à 1,5 degré Celsius.
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> - Le conseil d'administration se charge du pilotage de la responsabilité de l'entreprise, à savoir de la durabilité, ainsi que de la définition des objectifs correspondants (y compris en matière de climat). - Le comité de direction informe le conseil d'administration au moins deux fois par an des développements, des mesures et des progrès dans les domaines de la durabilité et du climat, et l'intègre activement dans ses décisions. - Au niveau opérationnel, la responsabilité est assumée par le CEO. Le responsable Durabilité rend compte au CEO et coordonne l'ancrage et le développement des aspects liés au climat dans les secteurs d'activité ainsi que la révision régulière du plan de transition (feuille de route net zéro). - La réalisation des objectifs de l'axe stratégique « Promouvoir la durabilité » est mesurée trimestriellement dans le cadre de la stratégie d'entreprise 2025-2029. Elle a notamment une incidence sur l'atteinte des objectifs annuels du comité de direction. - Le thème « Évaluation des risques climatiques » est inclus dans la sensibilisation et la formation périodiques des conseillères et conseillers à la clientèle.
Indicateurs et objectifs¹	Nous structurons les portefeuilles selon des critères de durabilité, analysons les risques relatifs au climat et les intégrons dans les décisions d'investissement. Nous examinons les financements de projets à l'aune des normes environnementales et sociales et les rejetons en cas de non-respect. Nous intégrons continuellement les aspects de durabilité dans nos produits et services, et évaluons régulièrement les opportunités et les risques à court, moyen et long terme. Nous rendons compte chaque année des progrès réalisés de manière transparente.

¹ Les objectifs définis dans le portefeuille hypothécaire doivent être interprétés en tenant compte du fait que les données sont encore imprécises et de la nouveauté des normes adoptées. Valiant validera donc en permanence ses premiers calculs des objectifs de réduction publiés, et les précisera le cas échéant. Pour atteindre les objectifs ambitieux de Valiant en matière de CO₂ pour son portefeuille hypothécaire, nous sommes tributaires, outre des mesures globales que nous avons nous-mêmes prises, de conditions cadres ambitieuses en matière de politique climatique et de la contribution individuelle des différents acteurs économiques.

	Indicateurs clés de performance	Objectifs	Mesures prises
Réduction des émissions opérationnelles de CO ₂ (scopes 1 et 2)	<ul style="list-style-type: none"> Réduction des émissions absolues (t CO₂ eq) selon la trajectoire cible par rapport à l'année précédente 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction d'au moins 42 % d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2023 Net zéro d'ici 2050 	<ul style="list-style-type: none"> Calcul des émissions de CO₂ et publication du bilan énergétique et du bilan carbone Remplacement progressif des systèmes de chauffage au mazout et au gaz par des solutions économes en énergie Passage à une électricité produite à partir d'énergies renouvelables
Réduction des émissions de CO ₂ des immeubles d'habitation présents dans le portefeuille hypothécaire	<ul style="list-style-type: none"> Intensité des émissions (kg CO₂ eq/m²) concernant les hypothèques (immeubles d'habitation) 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction d'au moins 54 %¹ sur la base de 34,3 kg CO₂/m² en 2023 d'ici 2030 Net zéro d'ici 2050 	<ul style="list-style-type: none"> Discussion des thèmes de l'efficacité énergétique et des besoins d'assainissement lors des entretiens-conseil sur le financement de maisons individuelles et de vacances Information sur les mesures d'encouragement pour la rénovation des bâtiments et orientation vers des services spécialisés indépendants pour des conseils spécifiques Formation des conseillères et conseillers à la clientèle dans les modules « Bases en matière de durabilité » et « Financements durables » pour améliorer la qualité de conseil
Réduction des émissions de CO ₂ des immeubles commerciaux présents dans le portefeuille hypothécaire	<ul style="list-style-type: none"> Intensité des émissions (kg CO₂ eq/m²) concernant les hypothèques (immeubles commerciaux) 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction d'au moins 51 %¹ sur la base de 30,6 kg CO₂/m² en 2023 d'ici 2030 Net zéro d'ici 2050 	<ul style="list-style-type: none"> Formation des conseillères et conseillers à la clientèle dans les modules « Bases en matière de durabilité » et « Financements durables » pour améliorer la qualité de conseil
Réduction des émissions de CO ₂ du portefeuille de crédit et d'actifs	Aucun objectif climatique quantitatif n'a encore été fixé pour les activités de placement et le financement des entreprises. Dans les deux secteurs d'activité pertinents pour Valiant, nous nous concentrons en premier lieu sur l'amélioration de la base de données et la définition de mesures appropriées pour surveiller la compatibilité climatique. Nous suivrons activement les développements futurs, notamment en ce qui concerne les données sur les émissions, et intégrerons de manière continue les mesures et objectifs climatiques correspondants.		

¹ L'objectif 2030 est conforme à l'Accord de Paris sur le climat, qui vise à limiter la hausse des températures mondiales à 1,5 °C par rapport au niveau préindustriel d'ici la fin du siècle.

Réaliser les opportunités	Valiant a identifié les opportunités suivantes pour tirer parti de la transition vers une économie à faible intensité de carbone : <ul style="list-style-type: none"> - Réduction de l'empreinte carbone - Promotion de financements durables - Renforcement des stratégies de placement fondées sur les critères ESG
Minimiser les risques	<p>La transition vers une économie à faible intensité de carbone offre des opportunités pour Valiant, mais elle engendre également des risques liés au climat. Nous avons identifié les principaux risques climatiques suivants pour notre modèle d'affaires :</p> <p>Les risques physiques comprennent les événements météorologiques extrêmes et les changements climatiques chroniques qui peuvent affecter les risques traditionnels aux niveaux micro et macroéconomiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Risque opérationnel (aigu) : les événements climatiques extrêmes tels que les fortes pluies ou les glissements de terrain peuvent entraîner des dommages aux bâtiments et des interruptions d'activité. - Risque opérationnel (chronique) : les périodes de chaleur prolongée peuvent nuire à la santé et à la productivité du personnel. - Risque primaire (aigu et chronique) : les risques physiques liés au climat peuvent affecter la valeur des garanties et les capacités de financement. <p>Les risques de transition résultent du passage à une économie à faible intensité de carbone à travers la politique, la technologie, les préférences du marché et la réputation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Risque de marché – risque stratégique : l'évolution des préférences de la clientèle et les exigences croissantes des parties prenantes augmentent la demande de produits financiers durables. - Risque de marché – risque de défaillance : les évolutions du marché, telles que l'évolution de la demande de la clientèle ou les progrès technologiques, peuvent affecter la valeur des garanties de crédit à long terme et accroître le risque de défaillance. - Risque opérationnel : la non-atteinte des objectifs climatiques des prestataires de services pourrait entraîner des perturbations de la chaîne d'approvisionnement ou une augmentation des coûts. - Risques de réputation : une stratégie climatique peu crédible ou le financement d'industries à forte intensité de carbone peuvent affaiblir la confiance des parties prenantes. - Risque de conformité ESG : une mise en œuvre insuffisante des exigences réglementaires ou des litiges peut entraîner des coûts de conformité et de litiges.
Stratégie d'élimination du CO₂	La science reconnaît que, même si des efforts de réduction considérables sont déployés, un certain niveau d'émissions subsistera. À cet effet, nous étudions entre autres l'utilisation de solutions de haute qualité permettant d'éliminer le CO ₂ de l'atmosphère dans le cadre de nos émissions résiduelles et de le stocker durablement, par exemple dans le sol.
Notre engagement	Nous réaffirmons notre engagement à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat d'ici 2050, en envisageant de rejoindre des alliances climatiques et en positionnant l'ensemble de notre portefeuille de crédit et d'actifs de manière à préserver le climat.
Résilience de notre stratégie climatique	Une analyse de scénario climatique a montré que l'importance de produits financiers durables reste faible pour Valiant dans un scénario « net zéro », car ceux-ci deviendront la norme du marché. Dans le scénario « Delayed Transition », il existe en revanche une opportunité de croissance grâce à l'acquisition de nouvelles catégories de clientèle. Les risques physiques liés aux conditions météorologiques extrêmes sont considérés comme faibles en raison de la moindre part d'immeubles situés dans des zones à risque. Le risque de conformité est évalué comme modéré à court terme, mais diminue dans le scénario « net zéro » et dans le scénario « Current policies » grâce à des mesures prises en temps utile. Le risque de réputation reste globalement peu élevé, mais pourrait légèrement augmenter dans le scénario « Delayed transition » en raison de changements brusques du marché. Le risque stratégique de perte de parts de marché est considéré comme faible pour Valiant dans tous les scénarios.